

**ÉTUDIANTS,  
TOUS À CHAUMONT!**

21<sup>e</sup> festival international de l'affiche et du graphisme de Chaumont  
Du 29 mai au 20 juin 2010

**XVII<sup>e</sup>**  
concours-expo sur le thème:

Le Gra-

**Date-limite de réception**  
Vendredi 2 avril 2010

phisme,

**1<sup>er</sup> prix**  
1000 euros

qu'est-ce

Une sélection des images  
sera exposée du 29 mai  
au 20 juin 2010

que

d'est?

**POUR SA 21<sup>E</sup> ÉDITION, LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE L’AFFICHE ET DU GRAPHISME DE CHAUMONT A CHOISI POUR THÈME DE SON CONCOURS ÉTUDIANT : LE GRAPHISME, QU’EST-CE QUE C’EST ?**

Chaumont se place dans la perspective de la création d'un lieu permanent qui, enfin, va permettre de questionner le graphisme plus en profondeur. C'est un festival construit pendant 20 ans sur l'engagement d'une ville et les convictions des graphistes qui le permet.

Aujourd'hui en préfiguration, le Centre International du Graphisme ne pourra faire l'impasse d'une dimension de recherche forte. Une recherche théorique et pratique sur le graphisme, mais aussi une recherche par le graphisme appuyée sur ses capacités à éclairer un sujet, ses mécaniques, ses contradictions. Professionnel, enseignant ou étudiant, tout graphiste est concerné par la définition du CIG, est en droit de s'impliquer dans son projet.

Le croisement des disciplines de création, l'« extension du domaine du graphisme »\*, la place et le rôle du signe, de l'image et du texte, notre relation à eux, appellent à redéfinir le domaine et pointer ses spécificités.

Il s'affirme comme une discipline parmi les plus sensibles à son environnement au point de pouvoir en être radicalement changée par lui et par les sujets qu'on lui donne. Envisagé comme champ artistique ou comme métier, nommé « graphisme » ou « design graphique » il fait face à une diversification des enseignements et des pratiques qui voient se structurer la culture du graphisme et de son histoire.

Construire sa culture appelle à s'interroger avec elle, à tirer avantage de ses doutes partagés en hypothèse, de ses certitudes confrontées à celles d'autres.

Il appartient désormais aux écoles de se placer dans une logique de recherche en même temps que de permettre à chaque étudiant de forger sa réponse à la question « Le graphisme qu'est-ce que c'est ? ». Une définition/vision du graphisme sur laquelle il va bâtir ses choix et sa pratique. Au delà d'une démarche de création personnelle, d'une confrontation entre pairs le concours étudiant est cette année l'occasion d'entrer en discussion avec le public profane venu là pour trouver quelques réponses à sa question. L'opportunité de répondre au manque de reconnaissance qui atteint le graphisme, de démontrer sa capacité à porter et partager un sujet. Sa capacité à être un sujet digne d'intérêt pour ce CIG à venir.

**LE CONCOURS-EXPOSITION D’AFFICHES S’ADRESSE AUX ÉTUDIANTS EN GRAPHISME DES ÉCOLES D’ART, DES UNIVERSITÉS, DES ÉCOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES, PUBLIQUES ET PRIVÉES, INSCRITS POUR L’ANNÉE COURANTE.**

**Conditions de participation**

Un étudiant ne pourra présenter qu'une seule affiche, impérativement au format 60 x 80 cm, à la française.

Chaque affiche devra mentionner obligatoirement en corps 12, en signature, en typographie libre, la mention suivante : « Étudiants, tous à Chaumont ! », nom, prénom, 2010. La faculté de présenter une affiche en tant qu'œuvre collective est ouverte. Les projets devront être impérativement reproduits par photographie, ou imprimante au format requis. Les maquettes-collages ne sont pas acceptées.

À chaque affiche doivent être joints une fiche de participation dûment remplie, une photocopie de la carte d'étudiant et un photomaton du participant. Ces documents ne doivent en aucun cas être collés sur l'affiche. L'affiche ne doit être ni encadrée ni contrecollée. Elle doit être soigneusement protégée lors de son expédition qui est à la charge de l'étudiant.

L'organisation se réserve le plein droit de refuser les affiches allant à l'encontre du règlement ou offensant la morale, les sentiments religieux ou nationaux.

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser tous les renseignements fournis par les étudiants ainsi que le droit de reproduction photographique des affiches pour assurer la promotion de la manifestation pour tout ouvrage

ou catalogue édité à son occasion et dans son cadre, ou pour leur mise en ligne sur le site du Festival et de la Ville ou sur le site des partenaires du concours.

Les organisateurs se réservent le droit de montrer ces affiches à l'occasion d'autres manifestations (expositions permanentes, itinérantes, temporaires) ou de les publier.

Toutes les affiches sont l'objet d'un don à la ville de Chaumont, et peuvent faire l'objet d'une conservation aux Silos/Maison du livre et de l'affiche.

La ville de Chaumont envisage, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, la DRAC Champagne-Ardenne et la Région Champagne-Ardenne de créer une base de données rassemblant l'ensemble des affiches qui lui ont été remises par les participants au Festival d'affiches de Chaumont, ainsi que les affiches anciennes qui lui ont été léguées.

En conséquence, l'auteur convient expressément de céder à la ville de Chaumont les droits de reproduction et de représentation afférents à son œuvre, en particulier tout droit de propriété sur le support matériel de l'exemplaire de la ou des affiches remis à l'occasion de sa participation au Festival d'affiches de Chaumont. L'auteur s'engage également à céder à la ville de Chaumont,

à titre gratuit et non exclusif, le droit de reproduire les affiches, leur prise de vue photographique, éventuellement son portrait et les éléments de sa notice biographique sur les supports représentant ses œuvres, dans les médias ainsi que sur le réseau internet pendant toute la durée d'exploitation.

**FORMAT 60 x 80 CM, À LA FRANÇAISE**

Pour les étudiants hors Communauté européenne, prière de s'assurer que l'expédition n'entraîne pas de frais douaniers que l'association du festival ne pourrait assumer. L'organisation décline toute responsabilité en cas de détérioration des envois.

**LES PROJETS DEVRONT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT REPRODUITS PAR PHOTOGRAPHIE, OU IMPRIMANTE AU FORMAT REQUIS. LES MAQUETTES-COLLAGES NE SONT PAS ACCEPTÉES.**

les affiches, leur prise de vue photographique, éventuellement son portrait et les éléments de sa notice biographique sur les supports représentant ses œuvres, dans les médias ainsi que sur le réseau internet pendant toute la durée d'exploitation. Les affiches sont destinées de ce fait à être intégrées à une base de données numérique accessible en France et à l'étranger sur tous supports. L'auteur garantit la ville de Chaumont contre toute action en contrefaçon ou sur le fondement du droit à l'image à raison de sa création. L'auteur reste libre de reproduire l'affiche dont il est l'auteur sur toute forme de support.

Les participants au concours-exposition « Étudiants, tous à Chaumont ! » devront également envoyer leur image sur un CD ROM, au format TIFF, 11,25 x 15 cm, résolution 300 dpi, mode couleur CMJN. Ceci afin d'avoir une meilleure qualité d'impression sur la publication prévue qui rassemblera les affiches sélectionnées.

Toute participation emporte la pleine acceptation des présentes sans aucune restriction ou limitation quelconque au présent règlement.

**Les prix**

Les affiches sélectionnées respectant impérativement le format seront exposées durant le festival, feront l'objet d'une publication dans le catalogue prévu à cet effet et d'une éventuelle mise en ligne sur les sites du Festival, de la Ville de Chaumont et du ou des partenaires de la manifestation. Le jury composé de graphistes professionnels décerne trois prix matérialisés chacun par un diplôme. Il peut n'attribuer aucun prix ou seulement une partie de ceux-ci.

Le lauréat du 1<sup>er</sup> prix recevra 1 000 euros. Tous les participants sélectionnés se verront offrir 10 exemplaires de la publication prévue. Dans le cadre général ainsi défini, les décisions du jury sont sans appel.

\* L'expression est de Michel Wlassikoff

# Étudiants, tous à Chaumont!

Fiche d'inscription à joindre à chaque affiche

|                   |  |   |  |
|-------------------|--|---|--|
| Nom de l'étudiant |  | Nom de l'école                                  |  |
| Prénom            |  | Adresse   |  |
| Adresse           |  |   |  |
|                   |  | Ville   |  |
| Ville             |  | Code postal                                     |  |
| Code postal       |  | Pays  |  |
| Pays              |  | Téléphone                                       |  |
| Téléphone         |  | Fax   |  |
| Mobile            |  | Email   |  |
| Email             |  | Nom et prénom<br>du correspondant<br>enseignant |  |

*Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les clauses.*

Signature

Titre de l'affiche

Adresse pour expédition du catalogue (à partir du 01.07.2010)  
en cas de sélection

---

**Date limite de réception**  
Vendredi 2 avril 2010

—  
**À retourner à l'adresse suivante**  
« Étudiants, tous à Chaumont! »  
Association festival d'affiches  
7/9 avenue Foch  
52000 Chaumont — France

—  
**Renseignements**  
Tél: 33 (0)3 25 03 86 80  
Fax: 33 (0)3 25 31 08 58  
Email: artsgraphiques.affiches@wanadoo.fr

---

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978,  
vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations  
vous concernant.